

# PROTOCOLES FFJDA

Pour une pratique en toute sécurité



## REGLES ELEMENTAIRES D'HYGIENE



## A LA MAISON, AVANT DE ME RENDRE AU DOJO



- SE DOUCHER ET ÊTRE ALLE AUX TOILETTES
- AVOIR LAVE SA TENUE DE PRATIQUE
- METTRE SA TENUE DE PRATIQUE ET LA COUVRIR TOTALEMENT PAR UN AUTRE VETEMENT (Sweat, pantalon, veste, ...)
- PRENDRE SON SAC DE SPORT (Avec lotion hydro-alcoolique, bouteille d'eau, zooris placées dans un petit sac, mouchoirs, numéro d'un contact en cas d'urgence)
- PORTER UN MASQUE (selon les directives ministérielles)



## A LA MAISON, AVANT DE ME RENDRE AU DOJO

Illustration en images

Je mets



Je porte



Je prends



avec



\*selon les directives ministérielles



## AVANT D'ENTRER DANS LE DOJO



- SE RENDRE AU DOJO EN SUIVANT LES PRECONISATIONS SANITAIRES
- PORTER UN MASQUE (selon les directives ministérielles)
- GARDER 1M DE DISTANCE AVEC LES AUTRES
- PORTER SON SAC DE SPORT (avec lotion hydro-alcoolique, bouteille d'eau, mouchoirs, numéro d'un contact en cas d'urgence)
- PORTER LES VÊTEMENTS COUVRANT SON JUDOGI
- SUIVRE LES CONSIGNES DE LA PERSONNE QUI M'ACCUEILLE
- CHAUSSER SES ZORIS (selon les directives de ton enseignant)



## DANS LE DOJO



- ENTRER SANS SON ACCOMPAGNANT EVENTUEL
- PORTER UN MASQUE  
(selon les directives ministérielles)
- SE DEPLACER AVEC SES ZORIS
- REJOINDRE SON ESPACE PERSONNEL POUR Y DEPOSER SON SAC DE SPORT
- ENLEVER LES VÊTEMENTS COUVRANT SON JUDOJI ET LES RANGER DANS SON SAC
- DESINFECTER SES PIEDS ET SES MAINS AVANT ET APRES LA SEANCE (gel hydro-alcoolique)



## EN SORTANT DU DOJO



- GARDER 1M DE DISTANCE AVEC LES AUTRES
- PORTER UN MASQUE  
(selon les directives ministérielles)
- AVOIR MIS SES CHAUSSURES
- AVOIR SON SAC DE SPORT  
(avec lotion hydro-alcoolique, bouteille d'eau, zoris placées dans un petit sac, mouchoirs, numéro d'un contact en cas d'urgence)
- PORTER LES VÊTEMENTS COUVRANT SON JUDOJI



## DE RETOUR A LA MAISON

SE DOUCHER



LAVER SA TENUE DE PRATIQUE



APPROVISIONNER SON FLACON HYDRO-ALCOOLIQUE



DESINFECTER SES ZORIS



RINCER SA BOUTEILLE D'EAU



- Les ouvertures du dojo pour les entrées et les sorties se feront 15 min maximum avant et après les horaires de chaque cours.
- L'entrée se fera par l'issue de secours située au milieu du bâtiment au niveau du parking.
- Les accompagnants n'auront pas accès au dojo.
- La sortie se fera par le hall d'entrée du bâtiment.
- Les pratiquants mineurs ne pourront pas quitter le dojo sans une personne majeure (sauf autorisation parentale écrite) et devront avoir quitté les lieux maximum 15 minutes après la fin du cours.
- Chaque pratiquant, ou le responsable majeur de chaque pratiquant mineur, devra signer la fiche d'appel COVID avant chaque cours.
- Chaque pratiquant s'engage à appliquer le protocole de la FFJDA afin de permettre à chacun de pratiquer son activité dans le respect des règles sanitaires nécessaires à la sécurité de tous.